

DÉPARTEMENT
DES
YVELINES

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

1^{er} FEVRIER 2018

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

OBJET

**Démission d'un conseiller
municipal – installation
d'un conseiller municipal**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.

Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 2 février 2018
par voie d'affichages
notifié
transmis en sous-préfecture
le 2 février 2018
et qu'il est donc exécutoire.

Le 2 février 2018

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général des Services

Denis TRINQUESSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA VILLE DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

L'an deux mille dix huit, le 1^{er} février à 21 heures, le Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment convoqué par Monsieur le Maire le 25 janvier deux mille dix huit, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Arnaud PERICARD, Maire.

Etaient présents :

Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur SOLIGNAC, Madame BOUTIN, Madame RICHARD, Monsieur AUDURIER, Monsieur BATTISTELLI, Madame MACE, Madame PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Madame TEA, Monsieur JOLY, Madame NICOLAS, Monsieur PRIOUX, Monsieur PETROVIC, Madame ADAM, Monsieur COMBALAT, Madame de CIDRAC, Monsieur MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET, Madame LIBESKIND, Madame NASRI, Monsieur LEGUAY, Madame ANDRE, Monsieur HAÏAT, Madame OLIVIN, Madame MEUNIER, Monsieur PAQUERIT, Monsieur LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE, Monsieur CAMASSES, Madame SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

Avaient donné procuration :

Monsieur VILLEFAILLEAU à Monsieur PERICARD
Monsieur COUTANT à Monsieur BATTISTELLI
Madame DUMONT à Madame GOMMIER
Monsieur LEVEQUE à Madame SILLY

Etait absente :

Madame CERIGHELLI

Secrétaire de séance :

Madame NASRI

Accusé de réception en préfecture
078-217805514-20180201-18-A-00-DE
Date de télétransmission : 02/02/2018
Date de réception préfecture : 02/02/2018

N° DE DOSSIER : 18 A 00

OBJET : DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – INSTALLATION D'UN
CONSEILLER MUNICIPAL

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

Mesdames, Messieurs,

Par courrier en date du 12 janvier 2018, Madame Ludivine VANTHOURNOUT a fait connaître sa volonté de démissionner de ses fonctions de conseillère municipale.

Conformément à l'article L. 2121-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette démission est définitive et Monsieur le Préfet des Yvelines en a été informé.

Conformément à l'article L. 270 du Code Electoral, Monsieur Dominique DEMARQUAY, suivant immédiat sur la liste « Union pour Saint-Germain », est appelé à la remplacer.

Monsieur Dominique DEMARQUAY ayant fait savoir par courrier qu'il n'était pas en mesure de siéger pour des raisons personnelles, c'est Madame Nathalie SCHMITT, suivante immédiate sur la liste « Union pour Saint-Germain », qui est appelée à remplacer Madame Ludivine VANTHOURNOUT.

Madame Nathalie SCHMITT ne résidant plus à Saint-Germain-en-Laye, a adressé un courrier par lequel elle renonce à son poste de conseillère municipale. C'est Monsieur Richard PAQUERIT, suivant immédiat sur la liste « Union pour Saint-Germain », qui remplacera Madame Ludivine VANTHOURNOUT.

Conformément à l'article L. 270 du Code Électoral, Monsieur Richard PAQUERIT suivant immédiat sur la liste « Union Pour Saint-Germain » dont faisait partie Madame Ludivine VANTHOURNOUT lors des dernières élections municipales, est installé en qualité de Conseiller Municipal.

DÉLIBÉRATION

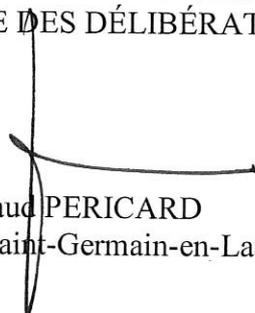
LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu les explications qui précèdent et en avoir délibéré,

Vu le code général des collectivités territoriales,

PREND ACTE de l'installation de Monsieur Richard PAQUERIT en qualité de Conseiller Municipal.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,


Arnaud PERICARD
Maire de Saint-Germain-en-Laye